



Société des régates de Vannes



=====
Rue des Frères Cadoret
Ile de Conleau
56000 Vannes

Tour Autour du Golfe 2018 "TAG"



DU 23 au 24 Juin

AVIS DE COURSE

Organisateur : Société des régates de Vannes
Lieu-dit : pointe d'Arradon 56610 Arradon (France)

Montant de l'inscription : 25 € par bateau incluant paniers repas et dîner du samedi soir

Lieu des régates : Golfe du Morbihan

Règles :

Les règles de courses à la voile 2017 – 2020 (RCV) & RIR

Les règles de la classe O'PEN BIC

Le présent avis, les instructions courses et les annexes seront affichées dans les locaux du Port d'Arradon

PROGRAMME DE LA REGATE

Vendredi 22 Juin

- 18H à 20 h accueil et confirmation des inscriptions

Samedi 23 Juin

- 8h30 à 10h accueil et confirmation des inscriptions
- 10h00 briefing coureurs
- 11h00 mise a disposition du comité suivie de plusieurs manches
- A partir de 19h pot d'accueil suivi de la soirée Paëlla

Dimanche 24 Juin

- 10h00 1^{er} départ pour 1 ou plusieurs manches à suivre
- Pas de procédure de départ après 15h
- A partir de 16 h remise des prix et pot de clôture

NE PAS OUBLIER !

- **Licence compétition FFV 2018 ou licence Adhésion en présentant un certificat médical de moins d'un an**
- **Autorisation parentale pour les mineurs**
- **Pour les coureurs étrangers non résidents en France, une attestation d'assurance en responsabilité civile d'un montant minimum de 2.000.000 € ou sa licence incluant cette assurance (présentation de l'original obligatoire)**